



HAL
open science

Le français antillais et sa place au sein des français d'Amérique

André Thibault

► **To cite this version:**

André Thibault. Le français antillais et sa place au sein des français d'Amérique. The genesis of French varieties across North America / La genèse des variétés de français à travers l'Amérique du Nord (University of California, Berkeley), Mar 2017, Berkeley, États-Unis. hal-02912481

HAL Id: hal-02912481

<https://hal.science/hal-02912481>

Submitted on 6 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre : Le français antillais et sa place au sein des français d'Amérique.

Conférence sur invitation présentée au colloque *The genesis of French varieties across North America / La genèse des variétés de français à travers l'Amérique du Nord*, University of California, Berkeley, 24-25 mars 2017.

Auteur : André Thibault

1. Introduction

Les dialectologues se demandent depuis plusieurs générations déjà comment il faut s'y prendre pour identifier une variété diatopique au sein d'un ensemble dialectal plus vaste, ainsi que pour représenter de façon adéquate les liens qui existent entre les différentes variétés d'un tel ensemble. Le paradigme le plus répandu est celui de la méthode comparative, avec la métaphore bien connue de l'arbre généalogique. Une autre théorie, dite des « vagues », regroupe moins de partisans mais permet pourtant d'expliquer certaines situations de façon plus adéquate. Enfin, le concept de koinéisation est peut-être le plus approprié lorsqu'il s'agit d'analyser des situations coloniales ou issues de mélanges de populations. Nous allons nous pencher ci-dessous (section 2) sur ces trois approches en essayant d'évaluer leur potentiel heuristique lorsqu'il s'agit d'expliquer les origines et l'évolution des français d'Amérique, et en particulier du français régional antillais. Ce dernier fera ensuite l'objet d'une définition dans un cadre cosérien (section 3), puis certains de ses traits seront analysés (section 4) dans le but de voir comment il s'insère dans le grand ensemble des parlers français d'Amérique.

2. Un modèle pour représenter l'architecture historique des variétés nord-américaines ?

2.1. La méthode comparative

Dans Baronian (2016), l'auteur nous invite à réfléchir à la genèse du français louisianais, en se demandant entre autres à quelles variétés de français (ou de créoles) d'Amérique ce dernier pouvait être rattaché en priorité. Il y rappelait l'importance des garde-fous méthodologiques de la méthode comparative, qui voit dans les innovations partagées le principal critère de regroupement dialectal (alors que les archaïsmes partagés, phénomènes passifs, peuvent donner un 'air de famille' à deux parlers mais n'autorisent pas à les classer comme des sous-branches évolutives étroitement apparentées). Il en arrivait en fait, sur la base de l'étude de phénomènes lexicaux mais surtout morphosyntaxiques et phonétiques, à la conclusion que le (les ?) français de Louisiane ne sont pas une variété d'acadien mais un ensemble à part entière au sein des français d'Amérique :

« D'un point de vue morphosyntaxique, le français louisianais partage finalement assez peu avec l'acadien, mais un peu plus avec le québécois et le français du Missouri, surtout dans le nord de la zone francophone louisianaise. Cette zone partage aussi quelques traits avec le créole louisianais, de même qu'avec l'haïtien. [...] Il convient donc, jusqu'à preuve du contraire, de traiter le français louisianais comme une branche indépendante de la famille des dialectes et créoles nord-américains du français, partageant des traits tantôt avec le québécois, tantôt avec l'acadien, tantôt avec l'haïtien. » (Baronian 2016, 315).

C'est la conclusion à laquelle nous étions aussi parvenu mais à partir de données lexicales :

« [...] un grand nombre de types lexicaux sont communs à la Louisiane et à l'Acadie, mais l'immense majorité de ceux-ci existent aussi (ou ont existé) en français laurentien, ce qui fait que les mots strictement 'louisianais-acadiens' ne sont pas plus nombreux que les mots 'louisianais-laurentiens' ou 'louisianais et du Missouri' » (Thibault 2016b, 288).

Une fois que nous avons établi le caractère de dialecte à part entière du français de Louisiane au sein du grand ensemble nord-américain, encore faut-il voir si ce dernier peut être considéré comme une « branche » d'un arbre qui se serait séparé en subdivisions à partir d'un tronc commun. La métaphore de l'arbre généalogique si chère aux Néo-Grammairiens représente-t-elle la meilleure façon de dresser le portrait des divergences et des convergences entre les français d'Amérique ? Cette conceptualisation s'applique mieux à des situations où l'on sait qu'un même état de langue s'est diffusé peu à peu sur un immense territoire en se différenciant graduellement, au gré des migrations de ses locuteurs, donnant lieu à la possibilité d'une représentation graphique sous forme d'arborescence (c'est ce que l'on fait en général avec les langues indo-européennes). On voit toutefois très mal comment on pourrait proposer un arbre généalogique des parlers français d'Amérique : le français des Antilles ne vient pas du Québec, l'acadien ne vient pas d'Haïti, et nous savons désormais que le français de Louisiane ne se réduit pas à un avatar de l'acadien, etc. etc. Chaque sous-ensemble des français d'Amérique remonte en fait à son propre foyer de départ – et a connu par la suite une histoire qui lui est propre.

2.2. La théorie des « vagues »

La grande concurrente de la grammaire comparée, la fameuse « théorie des vagues » (initiée au 19^e siècle par Johannes Schmidt, et dont on considère aujourd'hui qu'elle complète la première plutôt que de l'infirmier, v. François 2014), ne nous est pas d'un grand secours non plus : les français d'Amérique se présentent sous la forme d'un archipel où les différents foyers ont été initialement et traditionnellement assez isolés les uns des autres pour empêcher la diffusion à grande échelle d'innovations linguistiques sous forme de vagues concentriques. Tout au plus peut-on dire que Québec et Montréal ont dû agir à l'époque coloniale comme centres d'expansion au sein du laurentien ; mais l'acadien, le louisianais et le français régional antillais n'ont évidemment pas été configurés de façon décisive dans les premières décennies de leur existence par l'influence de ces centres démographiques. Ce n'est qu'à une époque assez récente que le laurentien influence massivement l'acadien, à travers la radio et surtout la télévision. Le laurentien s'est bel et bien exporté hors de son bassin d'origine (vers l'Ontario, l'Ouest canadien et la Nouvelle-Angleterre) mais cela n'entre pas dans le cadre de la théorie des vagues, qui s'occupe de la diffusion de *variantes* (innovatrices) et non de *locuteurs*.

2.3. Le concept de koinésation

Si la méthode comparative et la théorie des vagues sont relativement insatisfaisantes pour dresser un portrait représentatif de la genèse et de la nature différentielle des français d'Amérique, vers quoi peut-on alors se tourner ? À la suite d'autres collègues précurseurs (Poirier 1994a, 1994b ;

Martineau 2005, 2011¹ et 2014), nous aimerions proposer une interprétation de la genèse des français d'Amérique (et par conséquent du français régional antillais) comme un cas privilégié de koinéisation(s), concept sur lequel nous nous sommes penché dans Thibault (2016a) :

« Nous avons retenu comme éléments définitoires de la koinéisation le concept de *nivellement* (plutôt que de mélange) entre variétés dialectales *raisonnablement apparentées* (plutôt qu'entre langues distinctes, cas de figure qui correspondrait à la substitution linguistique ou déboucherait sur une langue hybride), lequel s'opère à travers la sélection de certaines *variantes* (plutôt que de variétés), le tout étant un *processus* et non un aboutissement (ce que l'on appellerait plutôt une koinè). » (Thibault 2016a, 317)

Cette vision des choses appliquée au Nouveau Monde ne date pas d'hier. Schuchardt (1900, 17 [= 1870]) parle déjà de *κοινή* en référence à la genèse de l'anglais nord-américain :

« Uns kommt es darauf an zu wissen in welcher Weise z. B. das Englische nach den Vereinigten Staaten von Nordamerika verpflanzt wurde. Passirte [*sic*] etwa ein einziger Dialekt den Ozean? Nein, sondern alle möglichen englischen Dialekte. Aber da ihre Vertreter auf die bunteste Weise durcheinander gerüttelt wurden, konnten sie in ihrer Eigenartigkeit nicht fortbestehen; sie glichen sich aneinander an, und zwar gravitirten [*sic*] sie, wie Whitney sagt, nach der Sprache der Gebildeten als Mittelpunkt. So entstand eine nahezu gemeinsame Sprache, eine *κοινή*, und dies bedeutet es wenn man in gewöhnlicher Redeweise sagt, in Amerika werde nicht so gut, aber auch nicht so schlecht gesprochen wie in England. »²

2.3.1. Traits définitoires

Dans le cadre des français expatriés, le phénomène de koinéisation se caractérise par un ensemble de facteurs :

- a) il a eu lieu dans *différents* berceaux de peuplement, ce qui fait qu'il faut en parler au pluriel ;
- b) l'input initial de ces différentes koinéisations est *raisonnablement homogène*, puisqu'il s'agit grosso modo d'un même état de langue (le français oral spontané), d'une même époque (17^e-18^e s.), d'une même région d'origine (Île-de-France et Grand-Ouest) et du même panachage de différentes classes sociales (celles que l'on retrouve dans toutes les colonies françaises de l'époque : clergé, soldats, administrateurs, artisans, etc.) ;
- c) l'input initial est toutefois *suffisamment hétérogène* pour offrir aux acteurs de la koinéisation le choix entre différentes variantes – c'est le fameux « feature pool » de S. Mufwene (2008) ;

¹ En particulier la section 1.3., p. 240-248.

² « Demandons-nous par exemple de quelle façon l'anglais s'est implanté aux États-Unis. Un seul dialecte aurait-il traversé tout seul l'océan ? Non, tous les dialectes anglais possibles l'ont fait. Mais comme leur représentants ont été bousculés de tous bords tous côtés, ils n'ont pas pu préserver leur identité propre ; ils se sont nivelés et ce, en s'alignant sur l'usage des plus lettrés. C'est ainsi qu'est née une langue presque commune, une koinè, et c'est cela qu'on veut dire quand on dit en boutade qu'en Amérique on ne parle pas aussi bien qu'en Angleterre, mais qu'on n'y parle pas non plus aussi mal ! » (notre traduction).

- d) la moindre différence dans les proportions respectives des ingrédients de base peut déboucher sur des *résultats divergents* au fil d'arrivée : les différents foyers de peuplement n'ont pas été fondés en même temps ; les régions d'origine, les classes sociales et les occupations professionnelles des locuteurs n'étaient pas nécessairement représentées dans les mêmes proportions ;
- e) la sélection des variantes s'accompagne souvent aussi d'un processus (apparenté, mais différent) de *réallocation* (v. Siegel 1985, Britain/Trudgill 1999) : au lieu de disparaître, une variante peut subsister mais voir sa valeur diasystémique être renégociée ;
- f) les deux principaux phénomènes de réallocation consistent :
- i. pour un *diatopisme* (régionalisme) d'Europe, à acquérir une extension aréale maximale en Amérique (mots communs à tous les français et créoles d'Amérique, ou à tout le moins à la majorité d'entre eux) ;
 - ii. pour un *diastratisme* d'Europe (mot stigmatisé, relégué aux registres très informels), à devenir stylistiquement et pragmatiquement neutre outre-mer.
- g) comme il s'agit d'un *processus*, la koinésation est constamment en marche et réagit au fur et à mesure à tous les facteurs historiques et sociaux qui bousculent la nature, le nombre et la valeur des variantes en présence. À titre d'exemple, le français louisianais a reçu successivement des apports de France, de Nouvelle-France, d'Acadie et de Saint-Domingue (sans parler des apports exogènes – langues amérindiennes, anglais, espagnol, etc.), et a été exposé à la norme européenne jusqu'à la Guerre de Sécession.

2.3.2. Diatopismes

Dans le cadre de l'étude des français d'Amérique, un diatopisme est un « trait linguistique dont on peut prouver que son extension géographique en Europe à l'époque coloniale ne couvrait pas tout le domaine linguistique mais était circonscrite à une aire géo-historique assez bien délimitée » (Thibault 2009, 102). Voici quelques exemples de diatopismes dont les quatre premiers trouvent leur origine en Normandie, ce qui n'est pas nécessairement le cas des deux derniers, d'extension très vaste.

- *canique* n. f. « bille à jouer » (en Europe : Normandie ; en Amérique du Nord : acadien ; Saint-Pierre et Miquelon ; Louisiane ; Haïti, Martinique, Guadeloupe)
- *canir* v. intr. « moisir » (en Europe : Normandie ; en Amérique du Nord : laurentien ; Haïti, Martinique, Guadeloupe)
- *carreauté* adj. « à carreaux » (en Europe : Normandie ; en Amérique du Nord : laurentien, acadien ; Louisiane ; Haïti)
- *falle* n. f. « poitrine » (en Europe : Normandie, Sud-Ouest ; en Amérique du Nord : laurentien, acadien ; Haïti, Guadeloupe, Martinique)
- *marbre, tit marbre* n. m. « bille à jouer » (en Europe, aire régressive en forme d'arc ceinturant la moitié nord du domaine galloroman ; en Amérique du Nord : laurentien, acadien ; Louisiane ; Haïti, Guadeloupe, Martinique)
- *rester* v. intr. « habiter » (en Europe, régionalisme de toujours, mais de très grande extension, v. DRF ; en Amérique du Nord : laurentien, acadien ; Louisiane ; Haïti, Guadeloupe, Martinique)

2.3.3. Diastratismes

Dans le cadre de l'étude des français d'Amérique, un diastratisme est un « trait linguistique qui, bien qu'attesté sur des aires immenses en Europe – souvent discontinues et indépendantes des découpages traditionnels de la dialectologie galloromane – n'a jamais réussi à s'imposer dans le français des grands auteurs ni des dictionnaires, restant confiné aux registres les moins prestigieux » (Thibault 2009, 102). Voici quelques exemples de diastratismes bien implantés dans les français d'Amérique.

- *astheure* adv. « maintenant » (massivement attesté en français populaire, de Palsgrave 1530 jusqu'à nos jours ; vieilli en Europe, où il ne se maintient que dans quelques aires discontinues avec une connotation populaire et/ou rurale, v. DRF ; parfaitement courant et neutre dans tous les français et les créoles français d'Amérique)
- *chigner* v. intr. « pleurnicher » (attesté çà et là en France, à l'Est comme à l'Ouest ; en Amérique du Nord : laurentien, acadien ; Louisiane ; Guadeloupe, Martinique)
- *grafigner* v. tr. « égratigner » (extrêmement répandu en Europe dans la langue populaire, bien que jamais reçu dans la langue écrite ; en Amérique du Nord : laurentien, acadien, Saint-Pierre et Miquelon ; Louisiane ; Haïti, Guadeloupe, Martinique)
- *menterie* n. f. « mensonge » (stigmatisé de façon croissante par les dictionnaires français des 18^e et 19^e siècles ; général et neutre encore aujourd'hui dans tous les français et les créoles français d'Amérique)
- *trâlée* n. f. « groupe (d'animés), ribambelle » (attesté sporadiquement un peu partout en France, bien attesté en Suisse romande ; connu dans tous les français et les créoles français d'Amérique – ainsi que dans l'Océan Indien)

3. Le français régional antillais

Comme cette contribution est consacrée au français régional antillais, il importe de le caractériser dans une optique génétique et historique. Il convient de distinguer le français des Grands Blancs (3.1.) de celui des populations issues de l'esclavage (3.2.).

3.1. Dialecte secondaire

Dans la terminologie de Coseriu (1981), un dialecte secondaire résulte de l'émigration de locuteurs natifs transplantant leur langue maternelle dans un nouvel environnement (c'est le cas du français, de l'anglais et, dans une certaine mesure, de l'espagnol et du portugais dans les Amériques). C'est donc celui pratiqué par les Blancs descendants des premiers colons (les « Grands-Blancs » ou « Békés », les « Petits-Blancs » ainsi que la domesticité « de couleur » en contact étroit avec les Blancs).

Un dialecte secondaire est caractérisé par une rupture du contact avec les dialectes primaires, ici en l'occurrence les patois galloromans (qui ne font plus office d'adstrat), par de la koinéisation (mélanges de régiolectes métropolitains avec sélection et/ou réallocation des variantes ; cf. Britain / Trudgill 1999) et par la diminution du poids de la norme métropolitaine.

3.2. Dialecte tertiaire

D'après Coseriu (1981), un dialecte tertiaire résulte de l'acquisition d'une nouvelle langue par une communauté linguistique tout entière, à travers une période plus ou moins longue de bilinguisme : l'espagnol des locuteurs de guaraní au Paraguay est un dialecte tertiaire, tout comme l'anglais des aborigènes australiens.

Dans le contexte antillais, il s'agit donc du français pratiqué par les créolophones (ou, de plus en plus, représentant l'évolution du français parlé autrefois par des créolophones). En l'occurrence, le français antillais 'dialecte tertiaire' a pour situation de départ le dialecte secondaire (v. 3.1.), avec tout son lot d'archaïsmes, de diatopismes et de diastratismes hérités de métropole, ainsi que ses innovations propres ; mais les contacts avec le créole, langue d'adstrat, l'ont (encore) plus profondément influencé.

3.3. L'adstrat créole

Les langues créoles sont nées dans le contexte très particulier des « sociétés de plantation » (canne à sucre, colonies esclavagistes, 17^e-18^e siècles : Louisiane, Caraïbe, océan Indien...). Des apprenants alloglottes, encore relativement jeunes pour la plupart, locuteurs natifs de langues africaines très nombreuses et très diverses, ont dû s'approprier de façon non-dirigée, sans carcan normatif et sans le support d'un appareil scolaire, avec une exposition insuffisante à la langue-cible, le français oral véhiculaire de l'époque coloniale, pour communiquer avec les Européens mais aussi entre eux. De cette tentative d'approximation de la langue-cible sont nés de nouveaux codes linguistiques, les langues créoles (au pluriel), avec sélection des variantes, réorganisations structurales et influences des langues maternelles.

3.3. Influences réciproques

Les dialectes secondaires, les dialectes tertiaires et les créoles s'influencent mutuellement depuis leur apparition. Les dialectes secondaires sont d'abord tributaires de leurs origines galloromanes (essentiellement, le diasystème variationnel du français de l'époque coloniale). Toutefois, il ne faut pas oublier que les Grands Blancs parlaient tous (et parlent encore) créole, l'ayant appris sur les genoux de leur nourrice (créolophone). Les dialectes tertiaires, qui ont les dialectes secondaires comme point de départ (ou, pour le dire autrement, comme cible à atteindre), sont fortement marqués par l'influence du créole à tous les niveaux. Ce dernier subit aussi massivement, et de plus en plus, l'influence du français (en particulier dans les Départements français d'outre-mer).

4. Quelques traits antillais

Après avoir précisé ce que nous entendons par « français régional antillais », nous allons maintenant voir de près quelques traits phonologiques, syntaxiques et lexicaux afin d'illustrer la grande variété de situations possibles en ce qui concerne les convergences et les divergences typologiques et historiques qui peuvent exister entre cette variété de français et ses cousins d'Amérique.

4.1. Phonétique et phonologie

Parmi tous les traits phonétiques ayant retenu l'attention des chercheurs, nous avons retenu le comportement des voyelles moyennes et la prononciation du -s final de *moins*.

4.1.1. Les voyelles moyennes antérieures non-arrondies

La distinction phonologique entre /e/ et /ɛ/, qui survit encore dans une bonne partie de la francophonie d'Europe (à l'exclusion du sud, du centre-ouest et du nord-ouest : v. Avanzi 2017, 54-55)³ mais qui a perdu du terrain ces dernières décennies, se maintient encore très solidement en français laurentien (v. par ex. Côté 2012) et acadien (Lucci 1972 ; Cichocki 2012). Des enquêtes récentes, menées par crowdsourcing⁴, ont permis de confirmer que la grande majorité des locuteurs sondés affirment respecter cette opposition, autant en Haïti que dans les Petites Antilles, comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous :

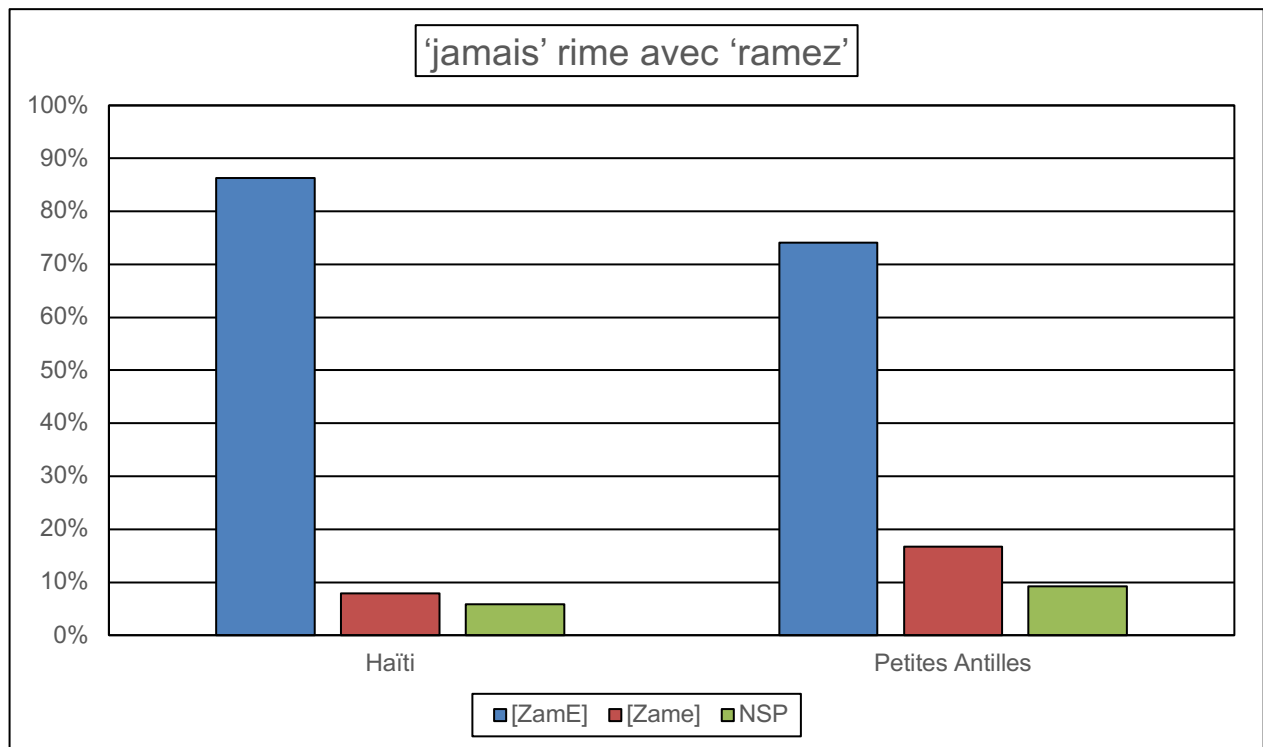


Tableau 1. Pourcentage de répondants pour qui *jamais* rime avec *ramez* (en rouge).

Plus de 80% des Haïtiens et plus de 70% des habitants des Petites Antilles ont affirmé que pour eux *jamais* ne rimait pas avec *ramez*. À peine dix pour cent ont dit le contraire, et moins de dix pour cent ont répondu qu'ils ne savaient pas (« NSP »). Des enquêtes dialectologiques plus traditionnelles (interviews enregistrées et transcrites⁵) ont confirmé les résultats de cette étude en ligne ; v. par exemple ce court passage où les deux sons se côtoient : « L'anglais [-ɛ] c'est si

³ Voir les cartes de *piquet* ≠ *piqué* et de *poulet* prononcé avec [e] ou [ɛ] sur le site « Français de nos régions », plus précisément à l'adresse suivante : <https://francaisdenosregions.com/2017/07/06/ces-mots-qui-ne-se-prononcent-pas-de-la-meme-facon-dun-bout-a-lautre-de-la-france/>.

⁴ Voir <https://francaisdenosregions.com/2016/07/26/le-francais-parle-dans-les-antilles/> et <https://francaisdenosregions.com/2016/12/18/2051/>.

⁵ Sous-corpus de personnalités André Thibault des Antilles 2015 (Entrevues auprès de personnalités des Antilles), du Corpus FRAN (dir. F. Martineau), <http://continent.uottawa.ca/fr/corpus/corpus/>.

vous êtes en rapport avec des étrangers [-e]. » (Fr. Duval, journaliste haïtien, 27 février 2015). De ce point de vue, le français antillais va de pair avec les variétés nord-américaines.

4.1.2. Les voyelles moyennes postérieures

En revanche, la distinction est beaucoup moins assurée en ce qui concerne les voyelles moyennes postérieures /o/ et /ɔ/. D'après le tableau ci-dessous, on voit d'abord une différence très claire entre Haïti d'une part et les Petites Antilles d'autre part.

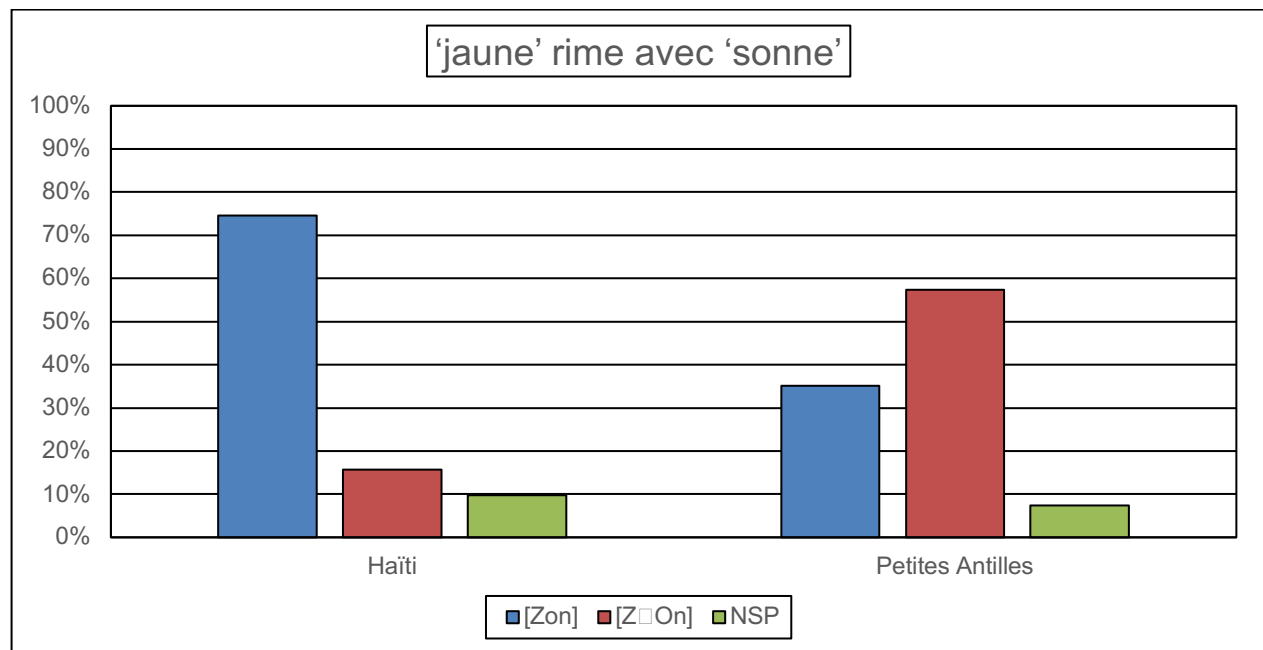


Tableau 2. Pourcentage de répondants pour qui *jaune* rime avec *sonne* (en rouge).

Dans le premier cas, à peu près 15% seulement des sondés (en rouge) disent faire rimer *jaune* avec *sonne*. Plus de 70% rejettent cette possibilité (en bleu), et moins de 10% disent ne pas savoir (en vert). Dans les Petites Antilles en revanche, plus de la moitié des répondants affirment ne pas faire de différence entre *jaune* et *sonne*, pour environ un tiers qui sont d'avis contraire, et moins de 10% qui ne savent pas.

Encore une fois, des enquêtes traditionnelles ont confirmé cette situation ; cf. le passage suivant, recueilli auprès d'une jeune étudiante guadeloupéenne, qui illustre un moment d'incompréhension entre l'intervieweur (canadien) et l'interviewée en raison du timbre du /O/ :

Dans ma famille on ne mange pas les bananes comme dessert. On les mange comme des fruits. [Oui. Ha.] Je sais pas si on/ vous voyez la différence. [Oui.] Et ce sont des bananes... on va dire bananes jaunes [ʒɔn] hein ? Mais... [Je n'entends pas si vous dites jaunes ou jeunes ?] Jaunes [ʒɔn]. [D'accord. J-A-U-N-E. S. D'accord.] Oui. Jaunes [ʒɔn]. Des bananes jaunes [ʒɔn]. (Indiana P., étudiante guadeloupéenne, 24 avril 2013)⁶

⁶ Sous-corpus de personnalités André Thibault des Antilles 2013 (Entrevues auprès de personnalités des Antilles), du Corpus FRAN (dir. F. Martineau), <http://continent.uottawa.ca/fr/corpus/corpus/>.

Si l'on peut dire qu'Haïti se comporte comme les locuteurs de français canadien dans le maintien de l'opposition (sur ce point, v. encore une fois Lucci 1972, Cichocki 2012 et Côté 2012), les Petites Antilles affichent un comportement divergent qui les éloigne des français canadiens mais qui n'est pas sans rappeler certains traits du français de Louisiane. En effet, les descriptions du français louisianais présentent ce dernier comme obéissant à la « loi de position » et n'ayant par conséquent qu'un seul phonème /e/ ainsi qu'un seul phonème /o/, avec distribution complémentaire des variantes combinatoires ouvertes et fermées en position respectivement entravée et libre (v. Klingler / Lyche 2012, 287-290 ; Dajko 2016, 308-309). La différence réside dans le fait que les Petites Antilles ne respectent la loi de position que pour les voyelles postérieures, alors que la Louisiane semble le faire autant pour les antérieures que pour les postérieures⁷. Dans la francophonie d'Europe, il n'existe pas de zones où l'on distinguerait /e/ de /ɛ/ sans distinguer également /o/ de /ɔ/, car la zone de distinction des voyelles postérieures englobe la zone de distinction des voyelles antérieures (cf. Avanzi 2017, 54-55 et 58)⁸. Le comportement asymétrique du français des Petites Antilles, qui distingue /e/ de /ɛ/ sans pour autant distinguer /o/ de /ɔ/, semble unique. Plutôt que de l'importation en bloc d'un sous-système métropolitain bien ancré dans le temps et dans l'espace, nous avons plutôt affaire à une évolution *sui generis*.

4.1.2. Le -s final de *moins*⁹

Le -s final de l'adverbe *moins* est prononcé (devant pause) par une majorité d'Antillais, comme le montre ce tableau :

⁷ La situation en Louisiane mériterait des recherches plus approfondies ; s'il est vrai que *nous autres* s'y prononce [nuzɔt(r)] et *vous autres* [vuzɔt], cf. cependant *saucé* [sos, sɔs, sɔs], *sauf* [sof], *saule* [sol] (v. Valdman et Rottet 2010).

⁸ On peut aussi consulter les cartes de *saute* ≠ *sotte* et de *rose* prononcé avec [o] ou [ɔ] sur le site « Français de nos régions », plus précisément à l'adresse suivante : <https://francaisdenosregions.com/2017/07/06/ces-mots-qui-ne-se-prononcent-pas-de-la-meme-facon-dun-bout-a-lautre-de-la-france/>.

⁹ Pour un article de fond sur cette question, v. Thibault 2017.

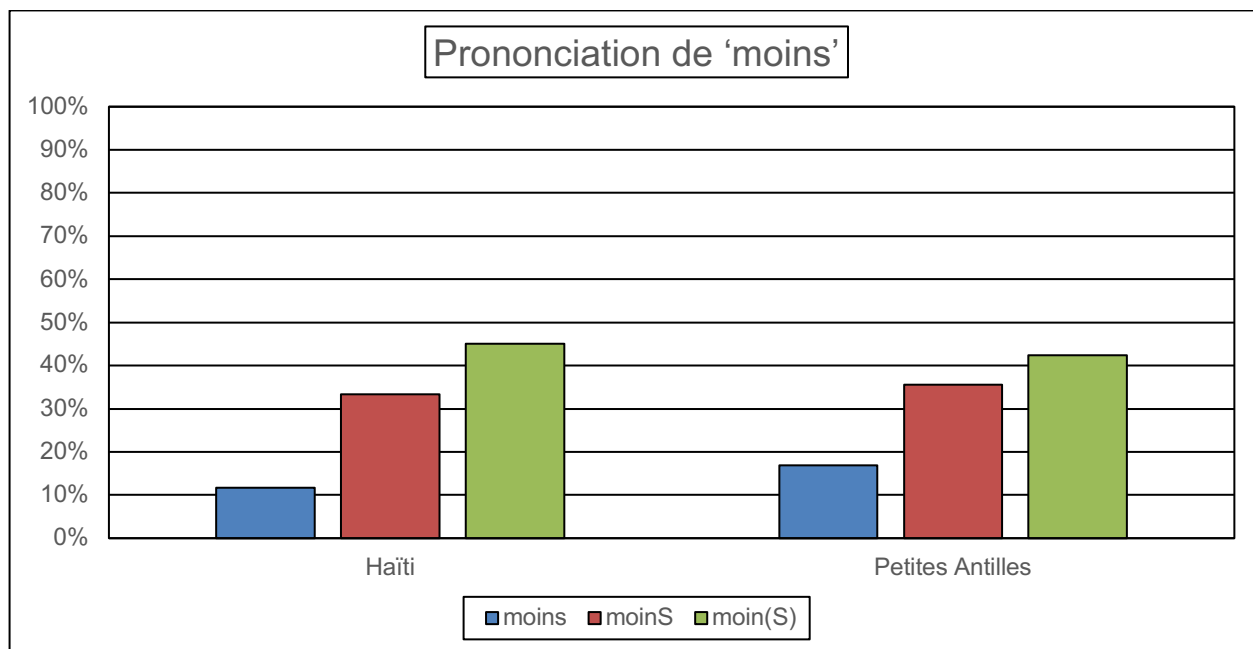


Tableau 3. Prononciation de la consonne finale de *moins*.

Il n'y a qu'une petite minorité de répondants (en bleu) qui ont prétendu ne jamais prononcer le -s final de *moins*. La plupart ont dit qu'ils le prononçaient (en rouge), ou qu'ils pouvaient le prononcer ou pas (en vert), car en effet ce n'est pas dans tous les contextes syntaxiques qu'il peut apparaître ; on observe en outre de la variation libre. Encore une fois, des enquêtes auprès de témoins antillais nous ont permis d'observer ce phénomène in vivo :

La présence du créole sera moinS prononcée. Elle sera moins naturelle. [...] Le créole a cette perception de ne pas toujours être raffiné. [Ouais.] Donc euh les les jeunes femmes peut-être prendront plus de précautions pour le parler. [Ahem.] Les garçons hésiteront moinS. (Steve G., enseignant guadeloupéen, 16 avril 2014)¹⁰.

On peut constater ici que la prononciation de la consonne finale (« moinS prononcée ») peut alterner avec sa non-prononciation (« moins naturelle ») chez un même locuteur, dans un même énoncé et dans un même contexte syntaxique.

En France métropolitaine, le maintien du -s final de *moins* dans la prononciation est très clairement un phénomène limité au sud-ouest (v. Avanzi 2017, 46)¹¹. En français de Louisiane, on relève les deux prononciations : « **moins** [mwē, mwās, mwēs] *adv.* [...] » (Valdman et Rottet 2010, 401). Quant aux créoles, ils présentent tous un -s final dans la prononciation : v. Valdman *et al.* (2007, 502) et Vilsaint et Heurtelou (2007, 338) pour l'haïtien ; Tourneux et Barbotin (1990, 283), Barbotin (1995, 161) et Ludwig *et al.* (2002, 234) pour le guadeloupéen ; Confiant (2007, 1004) pour le martiniquais ; Mondesir (1992, 162) pour Sainte-Lucie.

¹⁰ Sous-corpus de personnalités André Thibault des Antilles 2014 (Entrevues auprès de personnalités des Antilles), du Corpus FRAN (dir. F. Martineau), <http://continent.uottawa.ca/fr/corpus/corpus/>.

¹¹ On peut aussi consulter la carte de *moins* sur le site « Français de nos régions », plus précisément à l'adresse suivante : <https://francaisdenosregions.com/2017/07/06/ces-mots-qui-ne-se-prononcent-pas-de-la-meme-facon-dun-bout-a-lautre-de-la-france/>.

Le laurentien et l'acadien, en revanche, ne connaissent pas ni n'ont jamais connu, semble-t-il, la prononciation avec consonne finale. Cette divergence requiert une explication. De nombreux traits sont communs aux Antilles, à la Louisiane et au Canada, en raison des origines sociales et régionales que partageaient les colons français ayant peuplé ces territoires. Le Grand Ouest français est souvent désigné comme la zone où l'on retrouve le plus grand nombre de traits s'étant exportés outre-Atlantique. Les Antilles ont toutefois été en contact avec la métropole de façon plus durable que le Canada ; les origines régionales de l'immigration vers la Caraïbe se sont déplacées vers le Midi dans la seconde moitié du 18^e siècle :

« Mais la part relative des premiers venus a été réduite par la mortalité considérable des premiers temps, ce que confirme l'histoire généalogique des familles actuelles. On doit donc conclure à une origine très mêlée, à laquelle participent tous les types humains rencontrés en France, mais à laquelle la moitié méridionale du pays a apporté une part plus importante que le Nord et surtout que l'Est, du fait du nombre des arrivées en provenance de Bordeaux et de Marseille dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. » (Benoist 1963, 257)

Il n'est pas impossible que l'absence de distinction phonologique entre /o/ et /ɔ/ soit un héritage du sud-ouest français. En ce qui concerne *moins*, Pustka (2015) évoque explicitement la prononciation du -s final de ce mot comme un schibboleth qui fait en sorte que les Grands-Blancs des Antilles soient parfois pris pour des Méridionaux en métropole :

« L'importance évoquée de l'apport du sud de la France expliquera peut-être pourquoi notre jeune locutrice F8, fille d'un Grand-Blanc et d'une mère de la région parisienne et ayant passé toute sa vie en Guadeloupe, se retrouve souvent classée par des Métropolitains comme venant du Sud de la France. Ces impressions, surprenantes peut-être à première vue, s'expliquent cependant assez bien par les systèmes phonologiques, qui en effet, se chevauchent en partie : dénasalisation des voyelles nasalisées, 'loi de position' pour les voyelles moyennes (ou au moins une tendance vers celle-ci), réalisation de certaines consonnes finales comme dans *moins* [s], etc. » (Pustka 2015, 359-360)

Bien que l'on ne souscrive pas entièrement à tous les critères évoqués (les voyelles nasales en français antillais ne sont pas dénasalisées mais ont simplement un autre timbre ; la loi de position et bel et bien respectée pour les voyelles antérieures, comme on l'a vu ci-dessus), l'observation concernant le -s final de *moins* nous semble convaincante.

Il nous semble pouvoir en conclure que la répartition moins/moinS et peut-être aussi la présence/absence de distinction phonologique entre /o/ et /ɔ/, divergences observées entre le Canada d'une part et les Antilles d'autre part, doit trouver sa source dans l'aréologie de ces deux variables en métropole, le Midi n'ayant pratiquement joué aucun rôle dans la koinéisation du français colonial au Canada, contrairement à ce qui fut le cas dans les Antilles. La Louisiane semble occuper une position intermédiaire.

4.2. Syntaxe : le causatif « à pivot »

En français standard, la structure causative place l'auxiliaire du causatif (*faire*) immédiatement devant l'infinitif :

Je fais entrer le chien

Pron	Aux	V	Det	N
I	make	enter	the	dog

I make the dog enter.

La syntaxe du français régional antillais, en revanche, insère entre l’auxiliaire et le verbe auxilié le second actant, COD du verbe auxilié (tout comme en anglais) :

Je	fais	le chien	entrer
Pron	Aux	Det N	V
I	make	the dog	enter

I make the dog enter.

Il s’avère qu’il s’agit très exactement de la même syntaxe qu’en créole (illustré ici par un exemple en guadeloupéen) :

An	ka	fè	chyen	la	antré
Pron	Pres	Aux	N	Det	V
I		make	dog	the	enter

I make the dog enter.

Dans la syntaxe antillaise, le second actant se retrouve entre l’auxiliaire et l’auxilié : je l’appellerai « pivot », et je nommerai « causatif à pivot » la structure causative dans laquelle le second actant est intercalé entre auxiliaire et auxilié.

La grande question qui se pose est la suivante : la structure du F.R.A. [= français régional antillais] vient-elle du créole ? Ou serait-ce la structure créole qui viendrait du F.R.A. ? Et si cette structure existe dans les deux langues depuis l’époque coloniale (ce qui est fort possible, d’après la documentation textuelle), d’où vient-elle ? Des explications de nature externe ont été proposées :

- a) héritage de l’ancien et du moyen français
- b) héritage d’un diatopisme du français de l’époque coloniale
- c) influence d’une autre langue (anglais)
- d) influence d’une autre langue (langues africaines)

Toutefois, des explications de nature interne, liées à la genèse même des créoles (et de nature cognitive), mériteraient aussi d’être envisagées.

4.2.1. Héritage de l’ancien et du moyen français ?

Dans tous les français expatriés, à l’exception notable du laurentien, de l’acadien et du français régional de l’île de la Réunion, le causatif à pivot est largement attesté, autant dans des sources secondaires sur le français régional que dans des sources primaires, et dans ces dernières, autant à l’écrit qu’à l’oral. Précisons que les sources écrites relèvent autant de la littérature que de la presse ou de copies d’élèves. Il ne s’agit donc en rien d’un quelconque artefact littéraire sans enracinement dans l’usage (précision qui s’impose quand on connaît les audaces stylistiques des chantres de la Créolité). Voici quelques exemples de la tournure, dans trois genres textuels très variés : la littérature, la presse et l’oral spontané.

« Ils sautaient sur la pointe des pieds, ils lustrèrent les poils de leur poitrine et de leurs jambes pour faire l'eau dégouliner. » (Joseph Zobel, *Les Jours immobiles*, Fort-de-France, Imprimerie officielle, 1946, 77).

« Nous voulons faire le zouk dépasser les frontières des Antilles. » (*France-Antilles Martinique*, 12 avril 2009).

« y a souvent ce créole là qui a envie de sortir / tu parles souvent / tu fais souvent tes personnages parler créole » (témoin né en 1978, Guadeloupéen, études supérieures [doctorat] ; 16 avril 2014)¹²

Le premier chercheur à avoir posé la question de l'origine de cette structure y répond de façon lapidaire en prétendant qu'elle existait probablement déjà dans le français des colons :

« [...] Pour en revenir au point que je cherche à illustrer, il n'est pas possible, en toute rigueur, de classer la construction du français de Maurice *Faire X faire quelque chose* comme un créolisme, dans la mesure où il apparaît probable que ce tour existait dans le français des colons ; il s'est sans doute d'autant plus facilement maintenu au cours des siècles qu'il avait lui-même généré une structure homologue dans le créole local. » (Chaudenson 1993, 425)

Mais est-ce bien le cas ? Et est-ce que le causatif avec *faire* en ancien et en moyen français fonctionnait vraiment de la même façon que celle que l'on observe de nos jours dans les corpus antillais ? Avant de se pencher sur le fonctionnement de la structure dans l'ancienne langue, il convient d'attirer l'attention sur deux facteurs syntaxiques qui sont présents depuis les plus anciennes attestations disponibles en créole : le SN pivot est très souvent un pronom personnel, et le verbe auxilié est très souvent transitif direct (on verra ci-dessous que ce n'était pas le cas en ancien français). Voici quelques exemples anciens, l'un en créole antillais et l'autre en créole mauricien :

« toé pas savé moé capable **faire io pende** toé, comme moé capable **faire io largué** toé ? [...] pilate té toujours qu'a débattre pour **faire io largué** jesi » (*La passion de Notre Seigneur selon St Jean en Langage Negre*, env. 1720-1740, dans Hazaël-Massieux 2008, 65.) [les caractères gras sont de nous]
(1805_Pitot_1805) li empesse moi gagné grand malher ; quand mo mort li **faire moi arrive** dans mo paye ? (*Corpus de textes anciens en créole mauricien*, <http://concordancemmc.free.fr>, de Guillaume Fon Sing) [les caractères gras sont de nous]

En ancien et en moyen français, l'intercalation du second actant entre l'auxiliaire et l'auxilié est assez bien attestée, mais seulement si le verbe auxilié est intransitif, comme on peut le lire dans ce passage :

« L'ancien français place souvent entre *faire* et l'infinitif le sujet de ce dernier, complément d'objet de *faire*, si l'infinitif n'est pas suivi d'un complément d'objet direct. [...] On en trouve des exemples fréquents durant tout le moyen âge, non seulement en vers [...] mais aussi en prose [...]. On trouve encore de nombreux exemples de cette construction dans le théâtre du xv^e et du xvi^e siècle [...]. On la rencontre chez Rabelais [...] et encore chez Malherbe [...]. » (Gougenheim 1929, 357-358)

¹² Sous-corpus de personnalités André Thibault des Antilles 2014 (Entrevues auprès de personnalités des Antilles), du Corpus FRAN (dir. F. Martineau), <http://continent.uottawa.ca/fr/corpus/corpus/>.

En voici quelques exemples [les caractères gras sont de nous] :

- « Ge **ferai** le baron venir... (Béroul, *Tristan*, v. 3085.) » [12^e s.]
- « Et puis **fisent** toutes manières de gens, petits et grans, partir. (Froissart, *Chron.*, I, §. 313, t. IV, p. 63, l. 29-39.) » [fin 14^e s.]
- « Et afin que il **face** les genz rire, il dit teles choses que un homme gracieus et vertueus ne daigneroit dire. » (Oresme, *E.A.*, c.1370, 272).
- « Pour **faire** tout le monde rire. (*Sermon des Foulx*, ATF, II, 209.) » [16^e s.]
- « Mais il inventoit l'art et manière de **faire** les boulllets arrière retourner » (Rabelais, IV, 62).

L'ancien français ne semble donc pas avoir fourni les modèles les plus couramment représentés, ceux qui incluent un verbe auxilié transitif direct et/ou un pronom personnel en guise de second actant.

4.2.2. Héritage d'un diatopisme du français de l'époque coloniale ?

La seconde hypothèse est celle d'un diatopisme du français de l'époque coloniale. Plus précisément, il s'agirait d'une origine bretonne, la structure ayant été relevée dans le français régional de Bretagne à l'époque contemporaine, comme en témoigne Chauveau 2007 dans ce long passage que nous reproduisons presque intégralement ci-dessous :

« L'usage créole [*celui du causatif à pivot*] s'accorde évidemment avec cette syntaxe ancienne. Mais il faut noter sa raréfaction précoce en français, sensible dès le 16^e siècle. A cela s'accorde son absence apparente au Canada où, au contraire, la tournure du français moderne est attestée dès le 18^e siècle [...]. Il y a cependant un intermédiaire possible entre la langue ancienne et les équivalents d'outremer. Cette même tournure est bien attestée dans le français de Bretagne. On l'a signalée au début du 20^e siècle comme « une tournure très fréquente à Quimper et que je n'ai pas entendue en dehors de la Bretagne. [...] le substantif est toujours placé entre l'auxiliaire *faire* et l'infinitif. On dit *faire un élève venir, faire le commerce aller* (en breton *ober d'eur scolaer donet*, JL). / Les exemples que j'ai relevés sont très nombreux. » (Kervarec 1909/1910 : 620).

Il faut bien constater que, malgré la notation de Joseph Loth (= JL) intercalée dans le texte de Kervarec, la tournure bretonne n'est pas strictement identique : *ober d'eur scolaer donet* se traduit littéralement par : faire à un écolier venir. D'autre part la tournure française examinée n'est pas propre aux bretonnants en Bretagne. En outre j'en ai vainement cherché des exemples dans les parlers dialectaux romans de Haute-Bretagne [...]. Apparemment, ce n'est pas un calque du breton, ni non plus un calque du dialecte roman de Bretagne ; c'est donc tout simplement du français de Bretagne. Et cette tournure syntaxique bénéficiait d'une parfaite légitimité dans le français de Bretagne du 20^e siècle, car je l'ai lue sous la plume de plusieurs universitaires bretons. En voici un exemple d'un celtisant :

« Et aucun érudit, ni nous ni un autre, n'est à l'abri d'une erreur matérielle : ce que nous supposons être une erreur de transcription ou une faute de frappe dans une fiche dactylographiée a fait R[oparz] Hemon répertorier un *babilite*, à partir d'un pluriel *babiliteou* [...] » (Guyonvarc'h 1973 : 26*).

En voici un autre exemple sous la plume d'un Haut-Breton :

« Celui, celle qui en barattant, faisait la crème voler, se répandre... n'était qu'un(e) mauvais(e)... » (Guillaume 1963 : 35).

Cette tournure est visiblement un archaïsme du français de Bretagne, que des Bretons ont pu contribuer à propager outremer. On ne peut l'attribuer à aucune influence de

substrat, ni à celle du breton ni à celle du gallo. C'est un indice de l'autonomie de certains régionalismes par rapport aux usages populaires et donc que nos sources habituelles risquent quelquefois de ne pas répondre à nos interrogations. Mais cela montre aussi qu'on peut valablement prolonger la survie dans des usages régionalisés de faits linguistiques qui disparaissent de l'écrit littéraire à partir de la Renaissance. » (Chauveau 2007, sans pagination)

Cette hypothèse soulève tout de même quelques difficultés. Comment un régionalisme grammatical d'extension si limitée en France, qui n'a laissé absolument aucune trace en laurentien ni en acadien (contrairement à *être après* + infinitif, *être pour* + inf., *jusqu'à tant que* « jusqu'à ce que », *bailler* « donner », et bien d'autres phénomènes phonétiques et lexicaux), pourrait-il expliquer à lui seul une structure qui domine de façon si écrasante dans presque tous les créoles français ?

4.2.3. Influence de l'anglais ?

Une autre hypothèse voudrait que la structure soit due à l'influence de l'anglais. Cette proposition a été clairement rejetée par Robert Chaudenson (par rapport à l'Île Maurice), ce dernier alléguant le fait que la structure existe aussi dans les Petites Antilles. En effet, le recours à l'anglais n'est pas pertinent pour les régions où cette langue est absente. En revanche, là où l'anglais et le créole côtoient le français (l'île Maurice et surtout la Louisiane), l'anglais pourrait avoir joué un rôle de soutien par rapport à la structure créole. En outre, on observe qu'en milieu francophone minoritaire au Canada, la structure est bel et bien présente et ne peut évidemment s'expliquer par le créole. Voici d'abord un exemple en français de Louisiane, où elle pourrait autant venir du contact avec le créole qu'avec l'anglais :

« [...] et là ça prenait du bois de sassafran. C'était le meilleur bois pour faire les... la boucanée de la viande. Mais n'importe quel bois dur donc faisait de la bonne boucane. Là, quand la boucane était commencée, il y en a un tas qui mettaient des patates dessus. Ça **faisait** le bois durer plus longtemps et ça faisait une beaucoup bonne viande. » (1981, Pointe Noire, Louisiane < Valdman (dir.) 2003)

Dans les zones du Canada où le français est en contact intense avec l'anglais, le causatif à pivot est bien attesté et il semble donc raisonnable de l'attribuer à l'influence de l'anglais – à plus forte raison lorsque l'on considère que la structure en question est inusitée là où le français est majoritaire. Voici des données respectivement terre-neuviennes, franco-manitobaines et franco-ontariennes [les caractères gras sont de nous] :

« Cette construction est usuelle en FTN [= français de Terre-Neuve], où elle est vraisemblablement calquée sur l'anglais : / 'I **fait** le petit garçon entrer'. / C'est le *central board* [angl. « dérive »] qui **faisait** la quille se lever pis se baisser' (AC 059202). / 'Je crois pas que je pourrais **faire** une femme vivre.' (AC 018104). / 'I vouliant dire de quoi pour **faire** le monde croire.' (AC 128201). / 'C'est du bon fumier pour **faire** l'herbe pousser'. (GT 099201). » (Brasseur 2001, XLVIII.)

« T'es même charmant quand t'es pas un huge asshole ! But, tu vis tes lows vraiment hard pis tu finis par **faire** tout le monde souffrir avec toi. C'est tellement annoying pis frustrant. Get over yourself. » (Ostryk 2015, 73)

« euh des fois ça-l-arrive euh comme à Pizza Hut euh quand euh maintenant je travaille dans dans la cuisine pis je fais des pizzas mais quand j'avais commencé

j'étais comme un "buster" je **faisais** les personnes s'asseoir pis nettoyais les tables pis euh comme y avait des petits commentaires ici pis là pis c'était tout en français pis je fais comme je comprends le français » (North Bay, Ontario, 2005 ; données du corpus de Raymond Mougeon pour l'Ontario francophone)¹³

Il est aisé de voir que le causatif à pivot apparaît ici dans des contextes où les mots anglais abondent.

4.2.4. Influence de langues africaines ?

On pourrait également se demander si cette structure peut représenter le calque de tournures équivalentes présentes dans certaines langues africaines ayant pu jouer un rôle dans la genèse des langues créoles. Le dépouillement des nombreux inventaires lexicaux portant sur les français d'Afrique ne signale aucun causatif à pivot s.v. *faire* ; nous n'avons relevé qu'un phénomène d'effacement de l'auxiliaire du causatif :

« *Mésolfectal*]. Sens factitif : faire faire. "On lui a fait le tour de la bibliothèque, pour lui montrer nos installations." (G. Ru.) » (Frey 1996, 100 s.v. *faire* VII).

La structure n'est pas entièrement inexistante dans les corpus : la base Varitext, qui permet de faire des recherches de phénomènes syntaxiques dans des sous-ensembles géographiques de la presse francophone, nous a permis de relever deux attestations dans des journaux d'Afrique subsaharienne [les caractères gras sont de nous] :

« Les Seigneurs de la guerre n'**ont**-ils pas **fait** l'Afrique replonger dans l'antiquité ? » Mutations, [journal camerounais], 15 janvier 2008.
« Il n'a pas apprécié le changement opéré par son coach alors qu'ils menaient à la marque 4-3 : Avram Grant a remplacé Joe Cole (auteur de deux buts) pour faire entrer le défenseur Brésilien Alex, **faisant** l'équipe passer à trois défenseurs centraux. » Fraternité Matin [journal ivoirien], 21 mars 2008.

Nous avons relevé 34 attestations dans le sous-ensemble de la base Varitext consacré aux Antilles, pourtant trois fois plus petit. La structure est donc à peu près *cinquante fois* plus fréquente dans la presse antillaise que dans la presse d'Afrique subsaharienne. Si les langues de substrat y étaient pour quelque chose, on s'attendrait à une fréquence beaucoup plus élevée. Du reste, le Cameroun et la Côte-d'Ivoire ne partagent pas du tout les mêmes langues nationales. En outre, l'attestation camerounaise pourrait aussi devoir quelque chose à l'influence de l'anglais, langue bien présente dans ce pays. Enfin, les créoles des Antilles d'une part, et ceux de l'océan Indien d'autre part, ne reposent pas du tout sur les mêmes substrats ; or, ils connaissent tous les deux le causatif à pivot.

4.2.5. L'hypothèse d'une innovation structurale à haut rendement cognitif

Étant donné que : a) les emplois avec pronom en guise de SN sont extrêmement rares en ancien français alors qu'ils sont très fréquents en créole ; b) les emplois avec verbe transitif direct sont très rares aussi en afr. et mfr. mais abondent en créole et en F.R.A. ; c) la structure était disparue du français (à tout le moins écrit) à l'aube de l'époque coloniale ; d) seul le français régional de

¹³ Sur le corpus Mougeon, v. Mougeon *et al.* 2009.

Bretagne connaît cette structure en France ; d) le français québécois et l'acadien traditionnel l'ignorent totalement ; e) je propose l'hypothèse d'une innovation (par réorganisation structurale, visant un meilleur rendement cognitif) plutôt qu'une survivance.

L'ordre SVO est canonique en français, dans les principales tout comme dans les subordinées. C'est également l'ordre canonique dans les créoles français. Il est plus rentable d'un point de vue cognitif de maintenir cet ordre dans la structure causative, en particulier en présence de trois actants :

F.R.A. « Marie fait son enfant manger la soupe »
Créole antillais (martiniquais) « Mari ka fè ich-li manjé soup-la »

Nous aurions bien sûr en français normé « Marie fait manger la soupe à son enfant », avec la prép. « à » dont l'usage est obligatoire. Ce mot-outil n'a pas survécu en créole pour préciser la fonction, laquelle se déduit de la position du mot dans la phrase.

Il faut attirer l'attention sur le fait que même en français normé, il existe un contexte où la structure « *faire* + pronom tonique + inf. » est tout à fait normale : il s'agit des cas où l'auxiliaire est à l'impératif. On dit effectivement : « Fais-moi entrer », « fais-moi sortir », « fais-moi savoir », « fais-moi descendre de là », « fais-nous avancer », « fais-lui admettre » etc. Le causatif à modalité impérative pourrait donc également avoir joué un rôle dans l'implantation d'un nouveau schéma syntaxique – et l'on imagine assez facilement que les locuteurs de proto-créole ont été massivement exposés à des énoncés à modalité impérative.

Il existe d'autres constructions parallèles en français normé qui reflètent la structure causative à pivot (c.-à-d. « verbe¹ + SN pivot + verbe² »). Certaines d'entre elles montrent d'ailleurs une grande flexibilité syntaxique :

« Je laisse le chien entrer » vs. « Je laisse entrer le chien ».

Il convient de signaler qu'avec trois actants, la première structure est plus simple (et plus fréquente) car elle ne nécessite pas l'utilisation d'une préposition :

« Je laisse le chien ronger son os » vs. « Je laisse ronger son os au chien. »

Il existait donc déjà en français (général) un schéma syntaxique « verbe¹ + SN pivot + verbe² », ce dont il faut tenir compte dans la caractérisation de l'input initial. Plutôt rare avec l'auxiliaire factitif *faire*, ce schéma syntaxique était en revanche très courant avec de nombreux autres verbes (*laisser, envoyer, amener, entendre, voir, écouter...*). Si l'on tient compte du fait, déjà évoqué, que l'ordre SVO est l'ordre dominant en français, dans les principales comme dans les subordinées, et qu'avec l'auxiliaire factitif *faire* il est obligatoire lorsqu'on a affaire à la modalité impérative avec un SN pronominal, il n'est pas du tout surprenant que le créole ait opté pour cet ordre dans les constructions factitives. L'existence de l'ordre SVO (en fait, plutôt SV) en ancien et en moyen français dans les constructions factitives, ainsi que chez une minorité de locuteurs de français régional de Bretagne à l'époque coloniale, a peut-être contribué à l'implantation de cette structure, mais elle n'était pas absolument nécessaire pour que le créole connaisse cet aboutissement : il pourrait très bien s'agir d'une réorganisation structurale visant à optimiser le traitement cognitif de l'information en présence d'énoncés comportant de nombreux actants.

4.3. Le lexique

Les particularités lexicales du F.R.A. (si on oppose celui-ci globalement au français hexagonal contemporain) appartiennent à des aires à géométrie variable. Si certains types lexicaux sont communs à tous les français d'Amérique, d'autres en revanche dénotent une relation privilégiée entre les Antilles et la Louisiane ; enfin, certains sont propres aux Antilles. Nous allons voir ci-dessous quelques exemples illustrant chacune de ces catégories, en nous demandant quelles sont les raisons qui expliquent ces différentes aérologies.

4.3.1. Types pan-américains

Un bon contingent de mots caractérisent les français d'Amérique dans leur ensemble ; ils peuvent appartenir à différentes catégories du point de vue de leur origine : amérindianisme (*maringouin*), diatopisme (*arien*) ou diastratisme (*mitan*) de France, archaïsme (*en quelque part*) et innovation coloniale (*habitant*), comme nous allons l'illustrer ci-dessous.

a) amérindianisme : *maringouin* n. m. « petit insecte dont la piqûre est redoutée » (du tupi *maruim* ; 1^{re} att., 1566, en référence à la Floride ; Bollée *et al.* 2017). Mot issu du continent sud-américain mais avec lequel les Français sont entrés en contact dans la Caraïbe ; s'est exporté jusque dans l'océan Indien et même en Normandie, signe d'une présence massive dans l'usage des Français alors impliqués dans l'aventure coloniale.

b) diatopisme : *arien* pron. ind. « rien », avec voyelle prothétique facilitant la pron. du groupe *r + yod*. Bien attesté en créole, avec chute du [r] ou nasalisation de la voyelle initiale, voire du yod : Faine 1974 (*âgnein, ariein*) ; Pouillet *et al.* 1984 (*ayen, angnen*) ; Tourneux / Barbotin 1990 (*ayen*) ; Valdman *et al.* 1998 (*aryen, anryen*) ; Confiant 2007 (*ayen*). En ce qui concerne fr. nord-américain *arien*, cf. : Louisiane (dp. Ditchy 1932), Missouri (Dorrance 1935, 55), Détroit (Almazan 1977, 112), Québec (dp. 1978, ILQ ; déjà *erien* dans GPFC 1930), Terre-Neuve (Brasseur 1996, 301 ; Brasseur 2001). Héritage de France, cf. Pas-de-Calais *arrien* (FEW 10, 285b, RES I 1 b ; ALF 1158). Très local en France ; sa fortune outre-mer s'explique peut-être par sa valeur expressive.

c) diastratisme : *mitan* n. m. « milieu ». L'extension de ce type lexical, non seulement dans d'innombrables dialectes galloromans mais aussi et surtout dans de nombreuses sources de français populaire (Clermont-Ferrand, Lyon, Neuchâtel, Marseille, Normandie, Ardèche, Anjou, Bourbonnais), combiné à son absence ou à son marquage 'pop.' ou 'argotique' dans la lexicographie, le désigne comme un diastratisme (par exemple, Furetière 1690 le disait utilisé « seulement par le peuple »). Sur ce mot, v. Thibault 2008a, 139.

d) archaïsme : *en quelque part* loc. adv. « quelque part ». Sur l'histoire et l'aréologie de ce type, v. Thibault 2008a, 143-144. Le tableau ci-dessous permet facilement de constater que l'âge d'or de cette tournure est bien le 17^e siècle, c'est-à-dire justement la période de colonisation du Nouveau Monde.

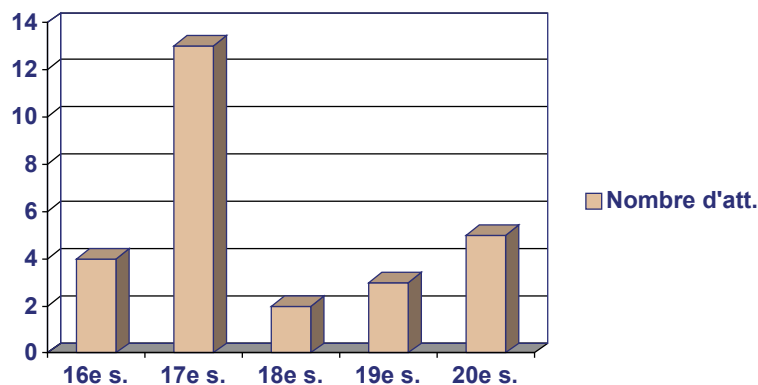


Tableau 4. Nombre d’attestations de *en quelque part* dans Frantext, par siècle.

e) innovation coloniale : *habitant* n. m. « cultivateur ». Exemple type d’innovation coloniale : « particulier auquel le souverain a accordé des terres à défricher et à planter dans les colonies » (1654–Trév 1771, Du Tertre, v. FEW 4, 369a, HABITARE).

4.3.2. Types communs avec la Louisiane

De très nombreux types lexicaux attestent d’une étroite parenté linguistique entre la Louisiane et les Antilles (v. Thibault 2015), qui s’explique autant par la nature de la colonisation (esclavage, société de « plantation ») et la proximité géographique que par certains mouvements démographiques (en particulier, l’immigration massive en provenance de Saint-Domingue à la suite de la Révolution haïtienne, au début du 19^e siècle, qui a fait doubler la population de la Nouvelle-Orléans en quelques années seulement ; mais aussi par l’intensité du contact avec la métropole au 19^e siècle, qui ne devait être interrompu en Louisiane qu’avec la Guerre de Sécession, alors que la Nouvelle-France avait déjà été coupée de la mère patrie à l’issue de la Guerre de Sept Ans). Encore une fois, les types lexicaux en commun peuvent relever de diverses catégories : emprunts à d’autres langues (amérindianisme : *giraumont* ; africanisme : *gombo* ; hispanisme : *marron* ; anglicisme : *gaïme*) ; diastratisme (*bougre*) ; archaïsme (*maïs* [ma'i]) ; innovation sémantique (*fouiller*).¹⁴

a) emprunts à d’autres langues : *giraumont* n. m. « potiron ». « [...] mot tupi-guarani, en lingua geral *jurumú*, emprunté par les Français au Brésil et introduit avec le français colonial dans les îles. » (Bollée *et al.* 2017). – *gombo* n. m. « légume (*Hibiscus esculentus*) ». D’une langue africaine, par l’entremise du portugais du Brésil (Bollée *et al.* 2017). – *marron* adj. « sauvage ; fugitif ». De l’esp. *cimarrón*, celui-ci peut-être formé sur l’arawak *simara* ‘flèche’ (Bollée *et al.* 2017). – *gaïme* n. m. « coq de combat ». De l’angl. *gamecock* (Bollée *et al.* 2017).

b) diastratisme de France : *bougre* n. m. « homme (en général, sans nuance nécessairement péjorative ou imagée) ». Dans le fichier électronique en ligne du TLFQ, en recherche « texte

¹⁴ Contrairement à ce que l’on observe avec les emprunts, nés dans les Antilles et qui ont beaucoup circulé dans la Caraïbe, on ne relève pas de diatopismes de France qui soient communs aux Antilles et à la Louisiane sans être aussi attestés dans les autres français nord-américains, à tout le moins dans le domaine lexical. En ce qui concerne la phonétique, rappelons toutefois le cas de *moinS* et la distribution de [o] et [ɔ], qui sont effectivement communs aux Antilles et à la Louisiane à l’exclusion du laurentien et de l’acadien, et qui semblent provenir du Sud-Ouest français.

intégral », on ne trouve que 27 att. de *bougre(s)*, pour plus d'un millier d'att. de *bonhomme(s)*, stylistiquement équivalent. Ce type lexical abonde dans la littérature antillaise d'expression française, tout comme en créole. Il est aussi connu à la Réunion, dans l'océan Indien. La vraie question est donc la suivante : pourquoi cela ne se dit pas presque au Canada, ni en laurentien ni en acadien ?

c) archaïsme : *maïs* [ma'i]. La prononciation sans -s final, très ancienne (cf. *may* déjà 1614, FEW 20, 70b) était encore normative pour Littré en 1873 ; il ajoute que « d'autres font sentir l's et disent ma-is' ». Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle que le DG décrète qu'elle est vieillie. L'influence du français d'Europe a été assez forte pour déloger *blé d'Inde* (bien attesté dans toutes les colonies françaises d'Amérique à époque ancienne), mais pas assez pour imposer par la suite la restitution du -s graphique final.

d) innovation sémantique : *fouiller* [les patates, etc.] v. tr. « creuser (la terre, pour en extraire les tubercules) ». Attesté dès 1722 dans les Antilles (Père Labat : « pour parler le langage des Iles, jusqu'à ce qu'on les fouille [les patates], car effectivement il faut fouiller la terre avec la houe pour les trouver. »). Au Canada francophone, on dirait *arracher les patates* (ALEC). – V. Thibault 2016b, 274-5.

4.3.3. Types propres aux Antilles

Enfin, certains types lexicaux sont propres aux Antilles, qu'il s'agisse encore une fois d'emprunts à d'autres langues (amérindianisme : *ajoupa* ; africanisme : *béké* ; mot de l'océan Indien : *bakoua* ; hispanisme : *iche* ; anglicisme : *tray*), de diatopismes (*bourg*), de diastratismes (*boissonner*), d'archaïsme (*colère*) ou d'innovations sémantiques (*amarrer*) ou formelles (*géreur*).

a) emprunts à d'autres langues : *ajoupa* n. m. « hutte de bois ou de feuillage » att. dès 1614. Du tupi ; s'est exporté jusque dans l'océan Indien dès le début du 18^e s. – *béké* n. m. « homme blanc ». De l'igbo *béké* « Blanc, Européen ». – *bakoua* n. m. « 'Pandanus utilis' ; chapeau fait avec la paille de cette plante ». Mot de la Réunion, d'origine malaise. – *iche* n. « enfant (fils ou fille) » (de l'esp. *hijo* tel qu'il se prononçait à l'époque coloniale). – *tray* n. m. « plateau pour le transport de produits à vendre », de l'anglais. L'habitude de transporter des marchandises sur sa tête était courante dans les Antilles ; elle ne l'a jamais été au Canada. – (sur tous ces mots, v. Bollée *et al.* 2017).

b) diatopisme de France : *bourg* n. m. « petite agglomération ». « [...] le mot apparaît dès le moyen français comme attaché à un groupement intermédiaire entre la *ville* et le *village* [...]. Cette hiérarchie a été autrement organisée dans les pays d'habitat dispersé où *bourg* a été utilisé pour dénommer l'agglomération de taille immédiatement supérieure au hameau. » DRF 2001. On peut toutefois se demander s'il s'agit d'un simple diatopisme importé de France, ou au contraire le résultat d'une réorganisation d'un micro-système lexical. Le français d'Europe connaissait à l'époque plusieurs termes pour désigner les agglomérations selon leur taille, dont, du plus grand au plus petit : *ville*, *bourg*, *village*, *hameau*. Les colonies étaient au début, par la force des choses, des « pays d'habitat dispersé ». Un système à quatre termes était inutilement riche. Le laurentien, l'acadien et le louisianais n'ont retenu qu'une opposition binaire *ville* ≠

village, alors que les Antilles optaient pour *ville* ≠ *bourg*. Quant à *hameau*, il n'appartient pas vraiment à l'usage populaire dans les français expatriés.

c) diastratisme de France : *boissonner* v. intr. « boire trop d'alcool, picoler ». Attesté en argot parisien du 19^e siècle (cf. Larchey 1872) et çà et là dans des sources de français populaire (FEW 1, 351). Type lexical bien représenté dans les créoles de la Caraïbe, ainsi que dans de nombreuses sources de français régional antillais (Telchid 1997, sources littéraires, etc.), mais absent de l'ILQ. – V. Zanoaga 2012, 190-191.

d) archaïsme : *colère* adj. « en colère ». Archaïsme (« vieilli ou région. » NPR 2007) encore attesté çà et là en France, mais dont la présence en français régional antillais est probablement encouragée par l'usage du type créole *kòlè* dans des structures attributives (sans verbe copule) : « **An** [je, moi] **kòlè** : *Je suis en colère* » (Ludwig *et al.* 2002) ; « *Misyé la kolè* : Cet homme est en colère. » (Barbotin 1995). – V. Thibault 2008b, 252-253.

e) innovation sémantique : *amarrer* v. tr. « envoûter, ensorceler ». Sens figuré basé sur le sens propre de « attacher, lier », lui-même issu des parlers des côtes françaises et, de là, du langage des marins (v. Thibault 2008b, 232-233). – innovation formelle : *gèreur* n. m. « homme chargé de gérer une habitation ». Formé sur *gérer*, suff. *-eur* exprimant l'agent (v. Thibault 2008b, 262-263).

4.3.4. Lexique : bilan

Pour des raisons liées à l'histoire coloniale, le F.R.A. a des types lexicaux en commun avec tous les français d'Amérique (qu'il s'agisse d'amérindianismes, de diatopismes, de diastratismes, d'archaïsmes ou d'innovations coloniales). La proximité géographique et culturelle ainsi que certains mouvements de population expliquent aussi l'existence de types communs à la Louisiane et aux Antilles seulement. Il peut s'agir d'amérindianismes plus locaux, d'emprunts à l'espagnol ou à l'anglais propres à la région, d'archaïsmes « relatifs » (*maïs* [ma'i] vs *maïs* [ma'is] vs *blé d'Inde*), de diastratismes ou d'innovations locales. Les diatopismes hérités de France ne sont guère représentés : ces derniers sont, soit présents partout, soit attestés seulement en Louisiane ou seulement dans les Antilles. Enfin, certains types sont propres aux Antilles, qu'il s'agisse encore une fois d'emprunts variés (amérindianismes, anglicismes, hispanismes et africanismes, mais aussi 'mots des Isles' venus d'aussi loin que l'océan Indien), d'héritages de France (archaïsmes, diatopismes et diastratismes) et d'innovations locales.

On pourrait être tenté d'y voir une opposition entre un mouvement passif et conservateur (les héritages de France) et un mouvement dynamique et innovateur (les emprunts et les innovations internes). Toutefois, dans l'optique de la koinésation et de la réallocation des variantes, il faut bien avouer qu'un diatopisme tel que *bourg* doit plutôt être conçu comme le résultat d'une réorganisation d'un micro-système lexical ; donc, comme une sorte d'innovation. Quant à l'usage de *colère* comme adjectif, il convient peut-être de l'interpréter davantage comme un créolisme que comme un archaïsme ; donc, encore une fois, comme un processus innovateur. Enfin, en ce qui concerne les diatopismes et diastratismes qui deviennent diasystématiquement neutres dans le Nouveau Monde (qui ne sont donc plus marqués du point de vue régional ou social), leur changement de statut est aussi une sorte d'innovation. En somme, les « héritages de France » sont peut-être eux aussi à classer comme des innovations, au même titre que les

emprunts et les néologismes, dans la mesure où c'est tout le système qui se réorganise en un tout fonctionnel et cohérent.

5. Bilan et conclusion

Nous nous sommes demandé dans un premier temps quel modèle théorique permet le mieux de modéliser les rapports historiques entre variétés de français d'Amérique. Pour des raisons d'histoire externe, le comparatisme et la théorie des « vagues » nous ont semblé moins appropriés que le concept de koinéisation pour décrire avec précision et de façon adéquate la genèse et l'évolution d'une variété de français dans le contexte nord-américain. Nous avons ensuite vu des exemples de traits phonétiques, syntaxiques et lexicaux qui attestent tous d'une réorganisation des données issues de l'input, celui-ci n'étant d'ailleurs pas qu'*initial*, mais devant plutôt être conçu comme *continu*. L'exemple des voyelles moyennes (l'asymétrie entre le comportement de /e/ ~ /ɛ/ et celui de /o/ ~ /ɔ/) montre que les diatopismes ne s'exportent pas nécessairement par groupes cohérents. L'exemple du factitif illustre la grande difficulté qu'il peut y avoir à identifier l'origine d'un trait (archaïsme, emprunt, innovation ?). Le lexique exige aussi beaucoup de prudence dans son interprétation, mais peut en dernière analyse être considéré de toute façon lui aussi comme le résultat d'une réorganisation, même lorsqu'il s'agit d'héritages. Gilliéron disait que « chaque mot a son histoire », ce qui a inspiré la théorie des vagues. On pourrait aussi dire en guise de mot de la fin que chaque variété a son histoire.

Références

- ALEC = Dulong, Gaston / Dulong, Bergeron, 1980. *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 10 vol.
- ALF = Gilliéron, Jules / Edmond, Edmond, 1903-1910. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Almazan, Vincent, 1977. *Les Canadiens-français du Détroit, leur parler*, Belle-Rivière (Ontario) (manuscrit dactylographié en dépôt au TLFQ).
- Avanzi, Mathieu, 2017. *Atlas du français de nos régions*, Paris, Armand Colin.
- Barbotin, Maurice, 1995. *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske.
- Baronian, Luc V., 2016. « Au carrefour des Amériques françaises : enquête sur les sources linguistiques du français louisianais », dans N. Dessens, J.-P. Le Glaunec (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, PUL, 295-318.
- Benoist, Jean, 1963. « Les Martiniquais. Anthropologie d'une population métissée », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n° 4.2, 241-432.
- Bollée, Annegret et al. (dir.), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième Partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*, Buske, 2017.
- Brasseur, Patrice, 1996. *Le Parler nantais de Julien et Valentine*, Nantes, Université de Nantes.
- Brasseur, Patrice, 2001. Brasseur, Patrice, 2001. *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer (*Canadiana Romanica* 15).
- Britain, David / Trudgill, Peter, 1999. « Migration, new-dialect formation and sociolinguistic refunctionalisation : reallocation as an outcome of dialect contact », *Transactions of the Philological Society*, 97/2, 245-256.
- Chaudenson, Robert, 1993. « Français et créoles dans les aires créolophones », dans Didier de Robillard / Michel Beniamino (éds), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, Champion, tome 1, 419-429.
- Chauveau, Jean-Paul, 2007. « Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) et les français expatriés », dans *Dicorevue* (revue en ligne de l'Université de Cergy-Pontoise), consultable à l'adresse suivante : www.dicorevue.fr/bilingues/10-07_deca_3.html
- Cichocki, Wladyslaw, 2012. « An overview of the phonetics and phonology of Acadian French spoken in northeastern New Brunswick (Canada) », dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological variation in French. Illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, p. 211-233.

- Confiant, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais-français*, Matoury (Guyane), Ibis Rouge.
- Coseriu, Eugeniu, 1981. « Los conceptos de “dialecto”, “nivel” y “estilo de lengua” y el sentido propio de la dialectología », *Lengua Española Actual* 3, 1-32.
- Côté, Marie-Hélène, 2012. « Laurentian French (Québec). Extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants », dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological variation in French. Illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, 235-274.
- Dajko, Nathalie, 2016. « French in Louisiana: A speaker from Ville Platte », dans S. Detey, J. Durand, B. Laks, Ch. Lyche (eds), *Varieties of spoken French*, Oxford, OUP, 300-313.
- DG = Hatzfeld, Adolphe / Darmesteter, Arsène / Thomas, Antoine, 1890-1900. *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, Delagrave.
- Ditchy, Jay K., 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Droz.
- Dorrance, Ward Allison, 1935. *The Survival of French in the Old District of Sainte Genevieve*, Columbia : University of Missouri (*The University of Missouri Studies*, vol. 10, n° 2).
- DRF = Rézeau, Pierre (dir.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot.
- Faine, Jules, 1974. *Dictionnaire français-créole*, Montréal, Leméac.
- FEW = Wartburg, Walther von (dir.). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des gallo-romanischen wortschatzes*, 25 vol., Leipzig / Bonn / Bâle, Schroeder / Klopp / Teubner / Helbing & Lichtenhahn / Zbinden, 1922-2002.
- François, Alexandre, 2014. « Trees, Waves and Linkages: Models of Language Diversification », dans Claire Bowerman, Bethwyn Evans (dir.), *The Routledge Handbook of Historical Linguistics*, Routledge, coll. « Routledge Handbooks in Linguistics », 161-189. http://alex.francois.free.fr/data/AlexFrancois_2014_HHL_Trees-waves-linkages_Diversification.pdf
- Frantext = Base de données textuelles de littérature française, Nancy : ATILF/CNRS-Université de Lorraine ; base à dominante littéraire constituée de textes de langue française du moyen âge au 21^e siècle, consultable en ligne sur abonnement (<http://www.frantext.fr/>).
- Frey, Claude, 1996. *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*, Vanves, EDICEF/AUPELF.
- Furetière, Antoine, 1690. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes [...]*, 3 vol., La Haye / Rotterdam.
- Gougenheim, Georges, 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.
- GPFC 1930 = Société du Parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale.
- ILQ : *Index lexicologique québécois*, fichier métalexical informatisé du Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ). www.tlfq.ulaval.ca/ilq/
- Klingler, Thomas A. et Chantal Lyche, 2012. « ‘Cajun’ French in a non-Acadian community: A phonological study of the French of Ville Platte, Louisiana », dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French: illustrations from three continents*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, 275-312.
- Larchey, Lorédan, 1872. *Dictionnaire de l'argot parisien*, Paris, F. Polo Libraire-Éditeur.
- Littre = Littre, Émile, 1863-1872. *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Lucci, Vincent, 1972. *Phonologie de l'acadien*, Montréal / Paris / Bruxelles, Didier.
- Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Pouillet, Hector / Telchid, Sylviane, 2002. *Dictionnaire créole français. Avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, s.l., Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor.
- Martineau, France, 2005, « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n^{os} 1-4, 173-213.
- Martineau, France, 2011, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français : contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 227-317, coll. « Les Voies du français ».
- Martineau, France, 2014, « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société*, n^o 4, *Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation en Acadie du Nouveau-Brunswick*, 16-41.
- Mondesir, Jones E., 1992. *Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1 : Kwéyòl-English. Part 2 : English-Kwéyòl*, L. D. Carrington (Editor), Berlin, Mouton de Gruyter, Trends in Linguistics, Documentation 7.

- Mougeon, Raymond / Nadasdi, Terry / Rehner, Katherine, 2009. « Évolution de l'alternance *je vas / je vais / je m'en vas / je m'en vais / m'as* dans le parler d'adolescents franco-ontariens (1978 vs 2005) », dans L. Baronian / Fr. Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 327-374.
- Mufwene, Salikoko S., 2008. *Language Evolution. Contact, Competition and Change*, Londres / New York, Continuum.
- Oystryk, Stéphane, 2015. *FM Youth*, Saint-Boniface (Winnipeg, Manitoba), Les Éditions du Blé (coll. *Rouge*).
- Poirier, Claude, 1994a, « Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Québec, Presses de l'Université Laval, 69-95.
- Poirier, Claude, 1994b, « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 237-273.
- Pouillet, Hector / Telchid, Sylviane / Montbriand, Danièle, 1984. *Dictionnaire des expressions du créole guadeloupéen*, Fort-de-France, Hatier-Martinique.
- Pustka, Elissa, 2015. « Les 'Grands-Blancs' de la Guadeloupe. Histoire des langues, sociolinguistique et phonologie », dans André Thibault (éd.), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques, Garnier, 353-424.
- Schmidt, Johannes, 1872. *Die Verwandtschaftsverhältnisse der indogermanischen Sprachen*, Weimar, H. Böhlau.
- Schuchardt, Hugo, [1870] 1900. *Über die Klassifikation der romanischen Mundarten*, Probe-Vorlesung gehalten zu Leipzig am 30. April 1870 von Dr Hugo Schuchardt, Graz (<http://schuchardt.uni-graz.at/werk/jahr/1900>).
- Siegel, Jeff, « Koinés and koinéization », *Language in Society* 14 (1985), 357-378.
- Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles. Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *Revue de Linguistique Romane*, 72, 115-156.
- Thibault, André, 2008b. « Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel », dans A. Thibault (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles, De Boeck / Duculot, 2008, vol. 2, 227-314.
- Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de Linguistique Romane*, 73, 77-137.
- Thibault, André, 2015. « Une catégorie de louisianismes méconnue : les antillanimes », dans Wim Remysen (éd.), *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. *Les voies du français*), 2015, 163-176.
- Thibault, André, 2016a. « Koinésation et standardisation en français québécois : le rôle des humoristes », dans W. Remysen / N. Vincent (éds), *La langue française au Québec et ailleurs. Patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence*, Francfort (etc.), Peter Lang, 305-321.
- Thibault, André, 2016b. « Le français de Louisiane et son ancrage historique dans la francophonie des Amériques », dans J.-P. Le Glaunec et N. Dessens (dir.), *Interculturalité : la Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. *Les Voies du français*), 247-294.
- Thibault, André, 2017. « Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de *moins* », *RLiR*, 5-41.
- Tourneux, Henry / Barbotin, Maurice, 1990. *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe suivi d'un index français-créole*, Paris, Karthala / A.C.C.T.
- Valdman, Albert (dir.) et al., 1998. *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington, Indiana University Press.
- Valdman, Albert (dir.), 2003. *À la découverte du français cadien à travers la parole / Discovering Cajun French through the spoken word*, CD-ROM.
- Valdman, Albert et al., 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University / Creole Institute.
- Valdman, Albert / Rottet, Kevin (senior editors) et al., 2010. *Dictionary of Louisiana French As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, University Press of Mississippi.
- Varitext = base de données textuelles de presse francophone internationale ; Peter Blumenthal (directeur scientifique), Sascha Diwersy et Inès Sfar (directeurs adjoints), consultable à l'adresse suivante : <http://syrah.uni-koeln.de/varitext/>
- Vilsaint, Féquière / Heurtelou, Maude, 2007. *Diksyonè Kreyòl Vilsen*, 3^e éd., Coconut Creek (Floride), Educavision.
- Zanoaga, Teodor Florin, 2012. *Contribution à la description des particularités lexicales du français régional des Antilles. Étude d'un corpus de littérature contemporaine : les romans L'Homme-au-Bâton (1992) et L'Envers du décor (2006) de l'auteur antillais Ernest Pépin*. Thèse soutenue à l'Université de Paris Sorbonne (Paris IV) sous la direction d'André Thibault, novembre 2012. Accessible en ligne : <http://www.theses.fr/?q=zanoaga>

